

COMPTE-RENDU DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 21  
JUILLET2022

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	9
Votants	13
Absents	5
Pouvoir	4

L'an deux mil vingt deux  
Le vingt et un juillet , à 20 heures  
Le Conseil Municipal de la commune de  
Margerie-Chantagret dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire  
à la Mairie sous la présidence de  
Monsieur Georges BONCOMPAIN,  
Maire de Margerie-Chantagret  
Date de convocation : 12 juillet 2022  
Date d'affichage : 12 juillet 2022

**Présents** : BONCOMPAIN Georges – PEYRARD Philippe – FAYE Eric – VERNET Monique- BARRET Philippe – PERAT Jean-Claude – MORIN Roger – BUTIN Isabelle – BESSON Peggy

**Absents excusés** : BERTOLINI Caroline – DEVIDAL Laure – DEVIDAL Patrice- PEYRARD Catherine – CHASSAGNEUX Nicolas

**Secrétaire** : Philippe PEYRARD

**Pouvoirs** : L. DEVIDAL donne pouvoir à E.FAYE  
C.BERTOLINI donne pouvoir à P.BESSON  
C.PEYRARD donne pouvoir à R.MORIN  
P.DEVIDAL donne pouvoir à P.BARRET

**ORDRE DU JOUR :**

- Extension du réseau électrique pour nouveau relais téléphonique free mobile
- Validité anciens tickets de cantine année scolaire 2022/2023
- Embauche éventuelle d'un contrat emploi formation en alternance.

**QUESTIONS DIVERSES**

Mr le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour :

- Location de l'ancien local RBS vers ancienne école

Le compte-rendu du 23 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

**OBJET : Extension du réseau électrique**

Reporté au prochain conseil

**OBJET : Validité des anciens tickets de cantine année scolaire 2022/2023**

**DEL 45-2022**

Pour la nouvelle année scolaire 2022/2023, nous avons modernisé notre système de gestion cantine et garderie. Il a été mis en place un système de paiement et de réservation par les parents par internet (Cantine de France). Il n'y aura plus de tickets papier.

Cependant, certains parents n'ont pas pu utiliser tous leurs tickets papier. Il serait souhaitable qu'ils puissent finir de les utiliser en début d'année scolaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord pour l'utilisation des anciens tickets restants

**OBJET : Embauche éventuelle d'un contrat emploi formation en alternance**

**DEL 46-2022**

Le Conseil Municipal souhaite embaucher un contrat emploi formation en alternance d'une année scolaire pour Aurélia DAURELLE, élève au lycée de Verrières-en-Forez. Cet emploi serait à l'école de Margerie et également à la cantine.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord pour cette embauche

**OBJET : Location ancien local RBS à l'ancienne école**

**DEL 47-2022**

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour l'installation d'un commerce de fruits et légumes dans l'ex local RBS de l'ancienne école, avec les aménagements suivants à la charge de la commune :

- ✓ Création d'une rampe PMR
- ✓ Agrandissement du portail d'accès à la cour depuis la départementale

Sous réserve de trouver un accord pour l'emplacement de la chambre froide extérieure.

<b>OBJET : Questions Diverses</b>
-----------------------------------

- Le Conseil Municipal ne souhaite pas utiliser son droit de préemption pour les 2 dossiers présentés.

- Feu d'artifice du 24 juillet :

Compte-tenu de l'état de sécheresse actuel, une analyse des risques d'incendie a été faite sur le site avec le SDIS.

Suite à cette intervention, il s'avère que la mise à disposition d'un camion de pompiers n'est pas nécessaire.

Vu la situation actuelle, la commune va mettre en place plusieurs moyens de lutte contre l'incendie ( 2 lances, extincteurs...)

<i>N°délibération</i>	<i>Objet</i>
<i>45</i>	<i>Validité des anciens tickets de cantine année scolaire 2022/2023</i>
<i>46</i>	<i>Embauche éventuelle d'un contrat emploi formation alternance</i>
<i>47</i>	<i>Location ancien local RBS à l'ancienne école</i>

BONCOMPAIN Georges		DEVIDAL Laure	<i>Excusée</i>
PEYRARD Philippe		KERTZINGER Peggy	
FAYE Eric		BERTOLINI Caroline	<i>Excusée</i>
VERNET Monique		PERAT Jean-Claude	
BARRET Philippe		DEVIDAL Patrice	<i>Excusé</i>
BUTIN Isabelle		PEYRARD Catherine	<i>Excusée</i>
MORIN Roger			
CHASSAGNEUX Nicolas	<i>Excusé</i>	Secrétaire de séance	<i>PEYRARD P</i>



